

AR Prefecture
[817-213702832-20250604-20250604AANN-DE
Recu le 06/06/2025]

COMMUNE DE PONS

PLAN LOCAL
D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE

PIÈCE N° 4.1

ZONAGE OUEST - 1/5000

PRESCRIPTION	ARRET	APPROBATION	PUBLICATION
04/09/2022	04/06/2025		

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du

Le Maire,

AGENCE UH
Place du Marché
17610 SAINT-SAUVANT



Emplacement réservé

ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER n°1	Agrandissement de la ferme communale	8000 m²	

Légende

- ★ ELEMENT DE PATRIMOINE BATI PROTEGE AU TITRE DE L'ARTICLE L151-19 DU CODE DE L'URBANISME
- ★ ELEMENT DE PATRIMOINE NATUREL PROTEGE AU TITRE DE L'ARTICLE L151-19 DU CODE DE L'URBANISME
- ⊙ BATIMENT INVENTORIE POUR UN CHANGEMENT DE DESTINATION EN LOGEMENT AU TITRE DEL'ARTICLE L151-11,2° DU CODE DE L'URBANISME
- EMPLACEMENT RESERVE AU TITRE DE L'ARTICLE L151-41 DU CODE DE L'URBANISME
- ▨ ESPACE BOISE CLASSE A TITRE DE L'ARTICLE L113-1 DU CODE DE L'URBANISME
- ▤ JARDIN A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE L151-23 DU CODE DE L'URBANISME
- ▥ ESPACE LIBRE OU A PLANTER AU TITRE DE L'ARTICLE L151-43 DU CODE DE L'URBANISME
- ▧ SECTEUR A ORIENTATION D'AMENAGEMENT
- ▨ ZONE D'EXPANSION DES CRUES
- ▩ SECTEUR CONCERNE PAR LES RISQUES MOUVEMENT DE TERRAIN (PPRN)
- ▭ RETRAIT LE LONG DES VOIES CLASSEES AGRANDE CIRCULATION DE L'ARTICLE L111-6 DU CODE DE L'URBANISME
- ▮ SECTEUR EXPOSE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES
- CHEMIN A CREER OU CONSERVER AU TITRE DE L'ARTICLE L151-19 DU CODE DE L'URBANISME
- HAIE OU AIGNEMENT D'ARBRES PROTEGE AU TITRE DE L'ARTICLE L151-23 DU CODE DE L'URBANISME
- ▬ PROTECTION LINEAIRE COMMERCIALE AU TITRE DE L'ARTICLE L151-16 DU CODE DE L'URBANISME

LIBELLE_ZONAGE_PONS

- SECTEUR URBANISE MIXTE DU COEUR DE BOURG ANCIEN
- SECTEUR URBANISE A DOMINANTE RESIDENTIELLE
- SECTEUR URBANISE DEDIE AUX EQUIPEMENTS D'INTERET COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS
- SECTEUR URBANISE DEDIE AUX ACTIVITES ECONOMIQUES MIXTES
- SECTEUR URBANISE DEDIE AUX ACTIVITES A DOMINANTE INDUSTRIELLE ET ARTISANALE
- SECTEUR URBANISE DEDIE AUX ACTIVITES INDUSTRIELLES VITICOLES
- SECTEUR A URBANISER DEDIE AU DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL
- SECTEUR A URBANISER DEDIE AU PROJET D'EXTENSION DE LA DECHETERIE
- SECTEUR A URBANISER DEDIE AUX ACTIVITES ECONOMIQUES
- SECTEUR A URBANISER DEDIE AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES
- SECTEUR A URBANISER A MOYEN TERME DEDIE AUX ACTIVITES ECONOMIQUES
- ZONE AGRICOLE
- SECTEUR AGRICOLE PROTEGE
- ZONE NATURELLE
- SECTEUR NATUREL PROTEGE
- SECTEUR NATUREL DEDIE AUX ACTIVITES DU CHATEAU DE SEGNAC
- SECTEUR NATUREL DEDIE AUX EQUIPEMENTS D'INTERET COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS
- SECTEUR NATUREL DEDIE AUX ACTIVITES DE LOISIRS
- SECTEUR NATUREL DEDIE A L'ACTIVITE DU TIR SPORTIF
- SECTEUR NATUREL DEDIE AUX LOISIRS ET AU TOURISME